

## RESIDENCE « PLU DU VIVANT »

Coordonnée par **Jacques de la Rocque**, Naïa Gaïa

Avec la participation de **Flora Aubrée**, chargée de projets environnement/climat Cereg, **Antonin Montané**, chef de projet environnement/résilience risques Cereg, **Philippe Pointereau**, ex-solagro et cofondateur d'Afterres 2050, **Jean-Baptiste Chemery**, géographe et sociologue, membre du CA de NaïaGaïa, **Bernard Mouttet**, maire de Cuers, **Jean-Jacques Roux**, DGS Cuers, **Daniel Leblay**, ancien adjoint à l'urbanisme et conseiller municipal de Mouans-Sartoux, **Aurélien Daloz**, chef de service adjoint Usages et gestion de la biodiversité à l'Office français de la biodiversité, **Jessica Brouard-Masson**, directrice de l'expertise et des politiques publiques à l'Agence nationale de l'habitat, **Éric Delorme**, architecte, président de la Maison de l'architecture et de la ville PACA, **Anne Gaillard**, paysagiste, urbaniste, responsable de l'urbanisme régénératif et de la bioinspiration territoriale au Ceebios.

### VERS LA CONSTRUCTION D'UNE TRAJECTOIRE DE TERRITOIRE VIVANT

L'aménagement du territoire, notre façon de l'appréhender, de le considérer et de le vivre, est, et a souvent été au cours de l'histoire, au cœur de nombreuses interrogations interdépendantes, qu'elles soient sociales, économiques ou environnementales. Notre façon d'aménager le territoire est l'une des traductions du rapport que nous entretenons avec le monde, la nature, les autres, mais aussi avec nous-mêmes.

Autrefois une grande partie des ressources utilisées et consommées par la commune et ses habitants provenait du territoire proche : les matériaux pour construire les habitations, la nourriture, l'eau ou l'énergie. Cela nécessitait de gérer ces ressources au mieux. La déconnexion s'est opérée progressivement selon les territoires pour être parfois totale dans les grandes villes. Ainsi les biens consommables viennent de territoires de plus en plus éloignés. On pense notamment à l'énergie ou l'alimentation, mais cela peut aussi concerner l'eau potable.

Aujourd'hui, souvent vécu sous l'angle unique de la procédure, l'aménagement du territoire a perdu une composante essentielle, qui est son lien au vivant. Ce vivant, humain ou non-humain, qui habite le territoire, le façonne, le structure, et ainsi, au bas mot, le fait vivre. Alors il est bien recherché, dans les PLU, les SCOT, et autres schémas d'aménagement, de rentrer des mots clés comme biodiversité, désartificialisation, mobilités douces, décarbonations, équité sociale, réduction de l'insalubrité, préservation des espaces naturels, maintien des trames vertes, bleues, blanches, noires, etc. Il y en a pour toutes les couleurs. Mais l'arc en ciel est difficile à voir. Cette superposition de thématiques, en plus d'être lourdement procédurale à mettre en place, n'a pas trouvé son prisme. Les thématiques sont considérées bien trop souvent séparées les unes d'avec les autres, en silo, sans noyau central, sans ligne directrice. Et quelque part, contrairement à l'arc en ciel des contes pour enfants, sans histoire à raconter.

C'est ce constat du manque d'histoire, ou autrement dit, d'une absence de projet de territoire, qui a rapidement émergé du premier jour de cette résidence. Cette résidence, intitulée « PLU du vivant », aurait pu s'appeler « Construction d'une trajectoire de territoire vivant ». Tout au long de la résidence, nous nous sommes assez naturellement éloignés du PLU en lui-même comme outil, pour réfléchir à cette notion de trajectoire, ou de chemin de territoire. Un territoire, qui plus est, vivant, en ce sens qu'il porte en lui-même les éléments nécessaires à son métabolisme, son adaptabilité, son évolution. Les quelques paragraphes qui suivent vont retracer le chemin de cette résidence, et mettre en lumière les quelques éléments et prises de conscience qui l'ont façonnée, construite et alimentée.

Dans le climat d'Arles en pleine canicule de la fin août 2023, le premier temps des échanges s'est consacré au retour d'expérience de deux villes ayant engagé des démarches fortes de transformation de leurs territoires : Mouans-Sartoux (06), commune célèbre pour sa démarche de Plan d'Alimentation

Territoriale, et Cuers (83), récemment mise en lumière comme ayant l'ambition de devenir ville basse température. Rapidement, un fil commun a émergé. Ces deux communes d'un peu plus de 10 000 habitants chacune ont initié leur démarche pour répondre à un besoin humain fondamental non satisfait, initialement mis en exergue par un fait déclencheur marquant. Pour Mouans-Sartoux, dans un contexte de résistance à une succession de projets incohérents (zone commerciale, voie express), la crise de la vache folle a révélé le manque de traçabilité alimentaire. Et pour Cuers, les canicules à répétition et de plus en plus tôt dans l'année, notamment en 2022, ont souligné l'inadaptabilité du territoire. A partir de là, pour ces deux communes, un projet émerge. Une histoire commence à s'écrire et, et donc à pouvoir se conter.

Le lendemain, une intervention de Ernst Zürcher, ingénieur forestier, nous a plongés au cœur de certaines facettes du vivant en nous emmenant voyager dans le monde des arbres. Ce voyage nous a interrogés, entre autres, sur les liens entre structure et fonction, entre structure et histoire. Une structure donnée sous-tend une histoire, et une structure permet des fonctionnalités. Dit autrement, sans histoire, pas de structure, et donc pas de fonctions. Voilà qui encourage le chemin de cette résidence. Ce voyage a également questionné les places relatives du rationnel et du sensible. Le sensible a trop peu de place dans nos vies et notre approche du monde, et a fortiori, du territoire. C'est pourtant l'un des moyens dont nous sommes doués pour appréhender notre environnement ! De là à dire que, nous privant de nos sens, nous ne fonctionnons pas dans notre entièreté, il n'y a qu'un pas.

Une séance de brainstorming nous a ensuite invités à mettre sur table ce qui définit un territoire vivant, dans ses multiples éléments, interactions et fonctions. L'écosystème « territoire » est un système complexe. L'immensité de ses composantes et interactions n'est pas appréhendable dans son entièreté par le biais seul de notre raison, et nous impose une certaine humilité. Sous cet angle écosystémique, l'espace, le mouvement, les dynamiques et les symbioses, mais aussi les incertitudes, adaptabilités et évolutivités prennent toute leur place. La notion de temps devient également indissociable du territoire, tant via la temporalité des processus physiques, biologiques et sociaux à l'œuvre, que via la mémoire du passé, où l'histoire façonne en partie le terreau du territoire. De tout cela résulte un certain équilibre du territoire, une homéostasie.

Le troisième jour de cette résidence fut dédié à l'opérationnalisation de tout ce qui a pu émerger des journées précédentes. La journée a commencé par l'intervention de Jean Claude Pons, maire de Luc-sur-Aude (11), qui, en s'appuyant sur l'exemple de leur projet communal photovoltaïque, a exposé les voies trouvées pour créer un nécessaire consensus, a souligné la connotation forte de la notion « d'écologie » en ruralité, et surtout, a réinterrogé la notion de bien commun. Cette notion, très utilisée mais souvent mal comprise, est pourtant centrale dans l'aménagement du territoire. Elle désigne, non seulement les objets, mais également la façon collective de les administrer, et l'on ne peut pas se passer de considérer les multiples interactions qu'elles réunissent.

Deux exemples de communes sont venus s'ajouter au panel déjà parcouru. La commune de Montbazin (34), forte de 3 000 habitants, s'est engagée dans une démarche, soutenue par l'équipe municipale, de rééquilibrage entre l'urbanisme et le vivant. Et la commune de Toulon (83), dans le but d'intégrer le Martinet noir à la vie urbaine de la cité, s'est quant à elle engagée dans une construction partenariale entre la population, les services de l'urbanisme et la LPO. Ce partenariat multi-acteur a conduit à des modifications des règles de constructions et d'organisation des travaux sur les bâtiments. Ces deux exemples ont eux aussi mis en lumière l'importance de la présence d'un projet, et ont montré notamment que les outils d'urbanisme tels que le PLU ne sont que des supports au service de la réalisation du projet. Ils ne sont pas le projet en lui-même.

Les échanges qui ont suivi se sont inscrits dans cette logique, et de façon non concertée, les différents groupes de travail sont arrivés à des conclusions très similaires. La réflexion s'est portée, non pas sur l'objet « PLU » ou sur une quelconque procédure ou planification, mais sur ce qui permet de construire un projet de territoire vivant, ou dit autrement, sur ce qui **constitue une trajectoire de territoire vivant**.

Cette trajectoire de « territoire vivant » **s'engage avec un besoin humain fondamental, et prend racine dans le terreau du territoire.** Ce terreau, qu'est-il ? Qui est-il ? Outre son aspect purement physique ou biologique, ce terreau, ce sont les gens qui y vivent. Leur mémoire, leur histoire. Leurs besoins, leurs envies, leurs idées, leurs rêves. Ce besoin fondamental pourra être mis en lumière par des événements particuliers (pas forcément catastrophiques !), ou simplement par le temps et la conscience. Cette mise en lumière servira alors de point d'ancrage du projet dans le territoire. Ce projet grandit nécessairement à partir du sol ; il y prend racine. La graine peut venir d'ailleurs, être arrosée par la pluie venue d'autres cieux, profiter du soleil qui brille sur tous les territoires, mais cette graine ne germera pas sans terreau.

Ensuite, cette trajectoire de « territoire vivant » **implique du mouvement, la construction d'un rêve, d'une vision et donc une projection vers le futur.** Dans ces premiers temps cruciaux, **cette trajectoire demande à s'écarter des procédures,** afin de ne pas rentrer dans des carcans qui empêcheraient de voir le projet dans sa totalité. Il s'agit de la construction d'un tronc commun qui naît de concertations, d'enquêtes publiques, d'échanges, d'une démarche prospective, de prise en considération des multiples besoins, souhaits, et également craintes, des populations du territoire. Ainsi, cette trajectoire **mobilise les citoyens et les élus et requiert donc du temps d'élaboration concerté, de la communication et de la coopération.** Les règles du jeu vont devoir être mises en place : calendrier, phases d'études, de restitution et de consultation. Lors de cette phase, où il est nécessaire que l'écoute prône, c'est l'auto-portage des projets par la population qui se prépare. Cela n'est possible qu'à la condition d'une bonne compréhension des enjeux par la population, et surtout des enjeux croisés qui devront être source de compromis.

Avant de se lancer tête baissée dans la définition de ce tronc commun, cette trajectoire **demande donc un temps de prise en compte globale des enjeux croisés, afin de s'éloigner des réponses de type « symptôme-pansement », d'éviter les mal-adaptations et de laisser la place au compromis tant qu'il est compris.** A n'importe quel besoin, qui est bien souvent un « symptôme » dans la société, on peut apporter une réponse simple qui serait du type « pansement ». Ce pansement, au mieux, atténue les symptômes, au pire, engendre une cascade de maladaptations qui amplifient les problématiques de départ par un invisible système de rétroactions. Il y a des causes, qui engendrent des dysfonctionnements, eux-mêmes à l'origine des symptômes. Rapidement, on se rendra compte que ces causes sont intrinsèquement systémiques, et qu'une simple réponse linéaire au symptôme sera forcément incomplète. Le chemin lui-même doit porter cette approche systémique, cette intégration complète des enjeux – ou a minima, leur conscientisation. Bien entendu, tout ne peut pas être adressé d'un coup, que ce soit techniquement, financièrement ou humainement. Néanmoins, la conscience, l'explication, la prise en considération de tout un chacun et de l'ensemble des enjeux permettent de faire des compromis pour avancer pas à pas dans une conscience du chemin parcouru. Le rôle des élus est ici primordial. En tant que pivot central, ils doivent développer cette vision assez large du territoire et des enjeux connexes. Un rapide diagnostic/premier état des lieux, leur permettra de disposer de premiers éléments de réponse. Au besoin, ils devront pouvoir s'appuyer sur des spécialistes qui auront eux aussi la vision d'ensemble, et qui pourront leur expliquer les risques de maladaptation.

Au vu de cela, la trajectoire **inclut nécessairement les territoires voisins dans sa réflexion.** A l'instar des relations symbiotiques entre les différents arbres d'une même forêt, un territoire communal ne peut vivre séparément des autres. Les différents territoires partagent des socles communs, des énergies communes. Certaines phases de diagnostic devront, pour être complètes, s'ouvrir plus loin que les frontières communales, que ce soit pour des diagnostics écosystémiques, hydrologiques, énergétiques ou humains. Ces diagnostics humains prennent en compte des aspects aussi divers que la mobilité, le partage des ressources, ou même, pour aller un peu plus loin, l'art et la culture. Cette phase de diagnostic pourra être complétée par une démarche prospective permettant d'ouvrir les horizons et de fixer des caps. A ce stade, nous pourrions penser que les intercommunalités sont des échelles intéressantes pour créer ces visions d'ensemble. Cependant, les communes représentées à cette résidence ont toutes rapporté les difficultés engendrées par la perte de compétences communales au profit des intercommunalités qui, malheureusement, sont souvent moins engagées sur les notions de préservation

du vivant et plus éloignées des territoires. Cela montre à quel point **la proximité au territoire et aux personnes qui y vivent** est importante et primordiale.

La trajectoire, dans la suite, **conduit à des mises en action**, puis **nécessite des phases d'évaluation**. Le travail devra comporter des phases de diagnostic affiné des enjeux, des choix dans la hiérarchisation et la chronologie de mise en place, et enfin, des propositions de réalisations concrètes qui seront comme les branches successives issues du tronc commun de construction de la trajectoire. Ces phases de travail sont extrêmement importantes pour la définition de la trajectoire, et c'est là qu'une partie du travail systémique prend forme. Une autre partie de ce travail se réalise via l'intégration de la population au projet. Pour définir ces enjeux croisés, il faut en effet se reporter sur tout ce qui définit un territoire vivant, et faire en sorte qu'aucun aspect ne soit complètement écarté. Cela permettra d'aiguiller les compromis à faire, de les mettre en place plus sereinement, et surtout de pouvoir les expliquer.

La trajectoire, enfin, **favorise l'auto-portage citoyen des démarches, et ses bases solides alimentent un cycle vertueux qui enrichit le chemin pour une construction progressive**. Les premiers pas ne sont pas la fin de l'histoire, mais bien ceux qui permettront de commencer à infléchir le narratif du territoire. D'autres pas s'avèreront nécessaires pour consolider ce virage, et ancrer la démarche dans le terreau. L'implication citoyenne est nécessaire pour cet ancrage, et les auto-portages citoyens se feront de façon de plus en plus naturelle au fil du temps, assurant une pérennisation de l'arbre ainsi développé, et une appropriation commune des enjeux du territoire.

Ce sont tous ces ingrédients que l'implication active, motivée et joyeuse des intervenants de cette résidence a permis de mettre en forme sous la métaphore de l'arbre. L'issue de ces trois journées de travail fut l'ébauche d'une **approche opérationnalisée d'une trajectoire de territoire vivant** qui, dans un premier temps, s'est traduite par la mise en place d'une plateforme collaborative pour la création de contenu à destination des élus. En particulier, des fiches exemples sont élaborées pour quelques territoires ayant engagé la réflexion ; ces fiches pourront être réemployées et calquées sur d'autres territoires tout en respectant les spécificités et projets de chacun d'entre eux. Des interventions de présentation de la démarche dans des réseaux d'élus seront également organisées. Enfin, il est envisagé de mettre en place un forum d'échanges sur la thématique. Tout comme le projet, la démarche se devra de rester vivante, interactive, adaptative ; et donc ne pas se figer dans une procédure.

Espérons voir grandir de plus en plus d'arbres, sur lesquels la lumière pourra refléter les multiples couleurs de l'arc-en-ciel.

A bientôt pour la suite des aventures !